

**Participez d'ici le 12 septembre à la consultation de
l'ASN relative à l'anomalie de la composition de l'acier du
fond et du couvercle de la cuve du réacteur EPR de la
centrale nucléaire de Flamanville**

L'ASN soumet à la consultation du public (sur son propre site [ici](#)) son projet d'avis relatif à l'anomalie de la composition de l'acier du fond et du couvercle de la cuve du réacteur EPR de la centrale nucléaire de Flamanville. Il semble que ce soit une obligation de l'ASN, dans le cadre de la loi TSN 2006 relative à la Transparence et à la Sécurité en matière Nucléaire (bien évidemment, l'ASN ne donne pas des verges pour se faire battre).

Il s'agit donc d'une question très technique, à laquelle seuls des métallurgistes qualifiés peuvent apporter leur contribution. Cependant, et comme d'habitude, les anti-nucléaires ont pris cette consultation pour motif de dire leur opposition au nucléaire et à la centrale de Flamanville en particulier. Ce n'est pas la question posée !

Ayant parcouru les 185 pages du rapport, il m'apparaît que le sujet a été traité de manière extrêmement approfondie par des experts d'AREVA NP et d'EdF d'un côté, de l'ASN et de l'IRSN de l'autre. La conclusion de l'ASN est d'autoriser l'utilisation de ce couvercle, sous certaines conditions, de limitation de durée d'utilisation de cet élément en particulier. AREVA NP s'est engagé de son côté à poursuivre certains tests sur le matériau concerné.

Dans ce contexte, il me semble donc nécessaire, et très positif, d'exprimer la confiance des citoyens éclairés non experts que nous sommes dans la compétence et la rigueur des organismes (ASN et IRSN) qui ont traité le sujet de manière extrêmement approfondie. Je ne vous propose pas un texte tout fait, à 'copier-coller', mais je compte sur vous pour **donner votre avis personnel à l'ASN d'ici le 12 septembre, en allant sur le site mentionné en début de cet article**. Merci d'avance.

Cordialement.

François Kircher
Président de l'ARCEA Saclay

28/08/17